



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



ACCOMPAGNEMENT A LA FORMALITÉ D'IMMATRICULATION OU DE MODIFICATION D'ENTREPRISE

Dans le cadre des missions des Centres de formalités des entreprises et en application de l'article 26 du Code de l'Artisanat et de la circulaire du 30 mai 1997 du Ministère des PME, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat peuvent facturer une prestation complémentaire d'accompagnement à formalité distincte de l'obligation légale de mission de service public. Cette prestation, dont le montant est fixé en assemblée générale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, est destinée à couvrir les dépenses occasionnées par le Centre de Formalités des Entreprises à savoir :

- a) Analyse de la demande relative à une formalité de création, modification, cessation ;
- b) Remise d'une liste de pièces justificatives personnalisée ;
- c) Information sur les obligations et les délais liés à la formalité ;
- d) Remise personnalisée des modèles de documents ;
- e) Vérification de l'intégralité et de la conformité des pièces transmises par le déclarant ;
- f) Aide à la constitution du dossier et prise en charge de la rédaction homologuée du (des) formulaire(s) Cerfa ;
- g) Interrogation de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour l'identification de l'entreprise et communication du numéro de SIREN dès le traitement de la formalité ;
- h) Intervention auprès des organismes destinataires de la formalité pour lever les éventuelles difficultés liées à la formalité ;
- i) Contrôle de la cohérence du code NAF et intervention auprès de l'INSEE pour mise à jour.

Nom du déclarant ou mandataire :

Prénom :

Pour le traitement de mon dossier, je souhaite bénéficier d'un accompagnement à la formalité par le Centre de Formalités des Entreprises :

Formalité d'immatriculation

Formalité de modification

(Voir détails tarification au dos du formulaire)

Je m'engage à régler la redevance d'accompagnement à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Je peux bénéficier d'un rendez-vous ou d'un accompagnement à distance (téléphonique, postal ou par voie électronique).

Lu et approuvé
Date et signature



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

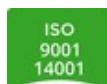


Tableau des redevances 2021

	TARIFS CMAR BFC 2021		
	DROIT FIXE	Accompagnement	
IMMATRICULATIONS			
Personnes physiques RM	45	155	200
Personnes physiques double ressortissants	15	155	170
Personnes morales	15	195	210
Micro entrepreneur Accompagnement facultatif à l'immatriculation	0	120	120
Création établissement secondaire personne physique RM	40	80	120
Création établissement secondaire personne physique double inscrits ou morale	13,33	91,67	105
Pack MICRO 14 h dont formalite immatriculation	0	210	210
		0	
MODIFICATIONS CLASSIQUES			
Personnes physiques RM	40	55	95
Personnes physiques double ressortissants ou personnes morales	13,33	81,67	95
MODIFICATIONS SIMPLIFIEES			
Perte de la moitié du capital social, modification du capital social, reconstitution de capital, reconstitution de capitaux, modification de la durée ou de la date de clôture de l'exercice social, changement de la nature de gérance, modification du nom de domaine du site internet, passage à associé unique			
Personnes physiques RM		75	75
Personnes physiques doubles ressortissants ou personnes morales		90	90
		0	
RADIATION			
Aide à la constitution du dossier, vérification des pièces et contenu du dossier,..	0	25	25
PRESTATIONS DIVERSES			
D1 - D2 (les 3 premiers à l'immatriculation, et lors de chaque formalites, dematerialisé,	0	0	0
D1 -D2 format papier hors formalites		9	9
Documents divers demandés (récépissé, cerfa rempli, baux commerciaux, statuts, carte ambulante PVC, autocollant,...)		5	5
Délivrance carte d'ambulant ou son duplicata		30	30
Annuaire par département		180	180
EIRL			
Dépôt de la déclaration d'affectation du patrimoine comprenant le coût de la radiation	40	0	42
Inscriptions modificatives de la déclaration d'affectation du patrimoine et mentions	21	0	21
Dépôt des comptes annuels ou du document comptable simplifié	6,5	0	6,5
Notification à un autre registre en cas de double immatriculation	8	0	8
Copie des comptes annuels ou du document comptable simplifié	6	0	6